

ASSEMBLEE DE QUARTIER NORD

27 septembre 2016

COMPTE RENDU

Introduction de la soirée

Madame Le Maire ouvre cette Assemblée de quartier Nord, qui débute la 3^{ème} année d'existence des assemblées de quartier. Elle précise l'objectif de cette réunion publique qui se veut être un temps convivial d'informations et d'échanges pour mieux vivre son quartier, mieux vivre sa ville.

I. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, présente la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal.

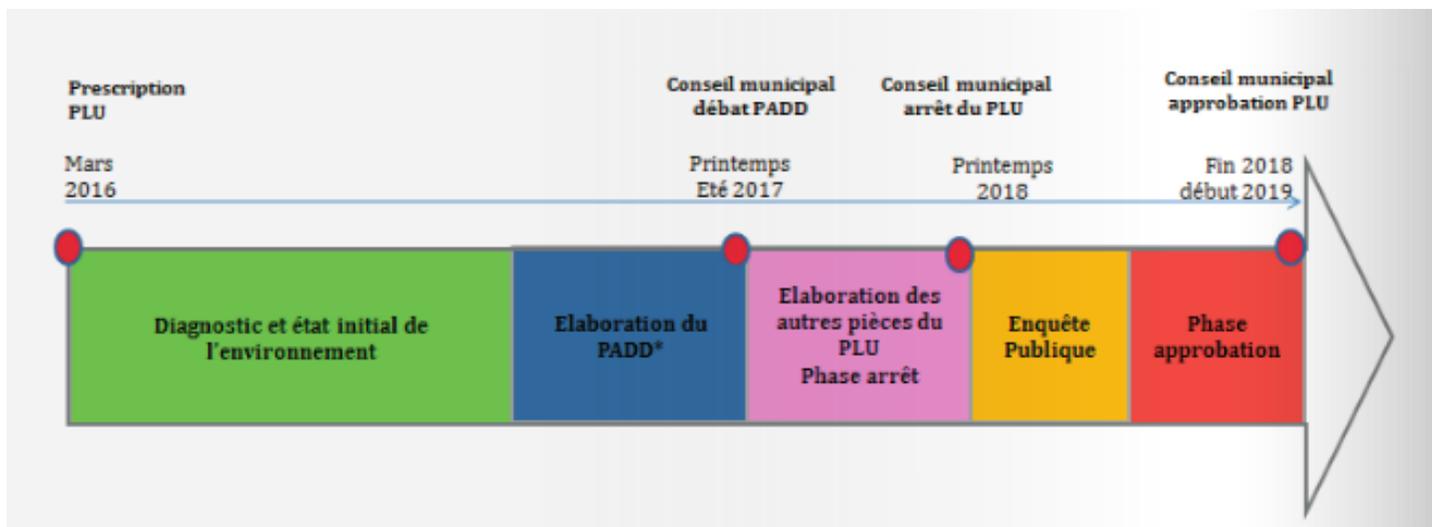
Il sert à :

- ▶ Organiser le territoire,
- ▶ Maîtriser son développement dans l'intérêt général,
- ▶ En tenant compte des projets alentours,
- ▶ Avec des notions clés: mixité sociale, équilibre, partage, environnement et développement durable...

Pourquoi une révision ?

- ▶ Il date de 2009.
- ▶ Il doit être conforme aux lois Grenelle (2010) et Alur (2014).
- ▶ Il doit être cohérent avec les autres documents d'urbanisme.
- ▶ Une ambition politique: se projeter dans l'avenir via le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Les étapes



Les Lanestériens vont pouvoir participer à l'étape du diagnostic via :

- ▶ Des réunions publiques à chacune des grandes phases
- ▶ Une adresse mail dédiée: revisionplu@ville-lanester.fr
- ▶ Un Safari Photo : jusqu'en décembre, participez-y!
- ▶ Un sondage en novembre-décembre
- ▶ Le cycle de concertation: « Lanester 2040, vous en pensez quoi? »

2

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, détaille le nouveau dispositif de Démocratie Participative qui sera expérimenté en 2016 à Lanester.

Elle présente les objectifs de la concertation :

- ⇒ **Imaginer ce que sera le futur du territoire pour mieux agir aujourd'hui**
 - A partir de données disponibles
 - En identifiant les tendances qui se dessinent, les opportunités, les défis
 - En mesurant les impacts des évolutions
- ⇒ **Créer une dynamique de territoire**
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire
 - Tous ont quelque chose à faire pour construire le Lanester de 2040

➡ L'intelligence collective et l'expertise citoyenne pour aider les élus dans leurs décisions pour la ville.

Le cycle de concertation se déroulera sur 3 mois : de janvier à avril 2017. Il sera composé de plusieurs dispositifs :

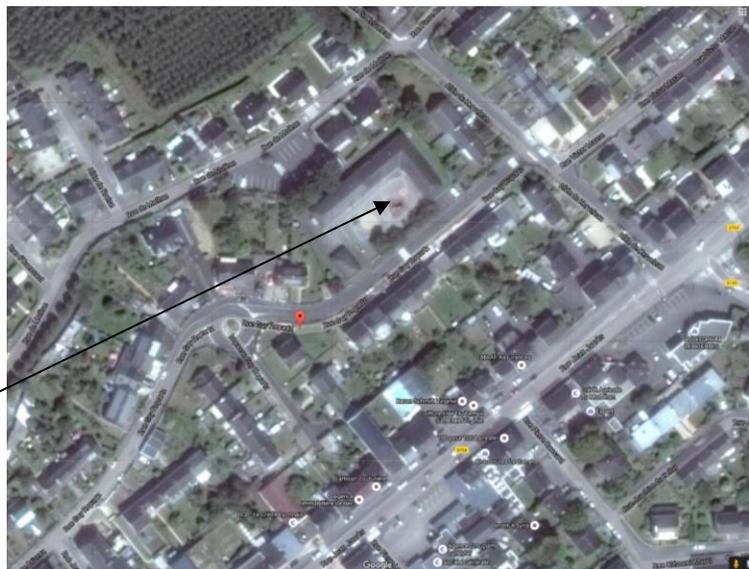
- Une réunion publique de lancement du cycle, mi-janvier.
- Les ateliers du futur – février
- Un atelier citoyen qui étudiera de manière approfondie la question – mars
- Une réunion de bilan de la concertation début avril...
- ... et un retour vers les participants pour présenter le PADD.

Réactions et questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> - « Il est important de motiver les jeunes et de les booster un peu ». - Peut-on déposer les photos du Safari Photos à la Mairie ? - Qu'est ce que le Conseil Citoyen ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil Municipal des Enfants (9-10 ans) et l'Espace Jeunes (+ 12 ans) seront inviter à participer au cycle de concertation. - Il est possible de les déposer à l'accueil (en écrivant au dos les coordonnées du participant, j'aime ou j'aime pas), ou en l'envoyant à l'adresse mail revisionplu@ville-lanester.fr Cf. Reflets septembre-octobre 2016. <p>Le Conseil Citoyen est un groupe indépendant composé d'habitants, d'associations et d'acteurs du quartier prioritaire de la politique de la ville (Kesler, Centre-Ville, Chataigneraie et Kerfréhour). Le Conseil citoyen a pour objectif de mettre en place des projets pour améliorer la vie du quartier. Ils ont été instaurés dans le cadre de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014.</p>

II. L'actualité du quartier

1- Implantation de l'IME à Kergomard

Olivier LE MAUR, Adjoint Chargé de l'enseignement, des Affaires Scolaires et péri scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse et Claudine DE BRASSIER, Adjointe Chargée des Affaires Sociales, des services aux personnes âgées et handicapées, et de la Petite Enfance présentent le sujet sur Kergomard.



Une baisse démographique sur le secteur ayant entraîné des effectifs déclinants sur l'école maternelle Pauline Kergomard, l'Education Nationale a décidé de ne pas ouvrir de classe dans cette école à la rentrée de septembre 2016. Les écoliers de Kergomard sont accueillis depuis la rentrée de septembre soit à l'école Paul Langevin Maternelle soit à l'école Romain Rolland Maternelle.

Ce patrimoine municipal étant alors inoccupé, un compromis de vente de l'école Kergomard a été signé avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan (PEP 56). Ce nouvel espace accueillera l'Institut médico-éducatif Louis-Le Moënic qui bénéficiait auparavant d'un espace à l'école Paul Langevin.

L'institut médico-éducatif Louis-Le Moënic :

▶ Entrée dans les locaux de Kergomard le 01 septembre 2016.

▶ Accueil de jour de 54 enfants (6 à 16 ans)

→Regroupement des 5 groupes éducatifs et pédagogiques, de Lanester (Langevin) et d'Inguiniel, sur 1 seul site.

→L'IME accueille les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans et présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne. Il fonctionne en semi-internat mixte.

▶ Il est géré par l'ADPEP 56.

⇒ Favorise l'intégration sociale (et notamment scolaire).

Projets à venir : agrandissement et aménagement des locaux, stationnement...

Claudine De Brassier souligne le travail effectué par le directeur de l'école Romain Rolland élémentaire (et son équipe pédagogique) dans l'inclusion de l'IME dans son école. Elle invite les participants aux différentes portes ouvertes proposées par l'IME.

2- L'installation d'un parcours d'accrobranches à Manebos

Jean-Yves LE GAL, Adjoint Chargé du Développement Économique, du Commerce, de l'Artisanat et de l'Emploi présente le projet d'installation d'un parcours d'accrobranches à Manebos.



Ce projet est porté par un particulier. Lorient Agglomération et la ville de Lanester mettent à disposition un ensemble foncier boisé aux conditions financières du marché (location).

Le projet vient conforter l'offre de loisirs de la zone de Manebos et cet ensemble foncier boisé sera entretenu.

5

Questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> - Les déplacements dans la zone de Manebos difficiles et dangereux, notamment le soir. - Qu'est ce qui bloque la mise en place d'une ligne de bus dans cette zone ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants sont invités à remplir le questionnaire sur le réseau des transports et les usages, mis en place par Lorient Agglomération. - Les élus se sont emparés de la question de cette ligne. Si le bus ne peut pas aller partout, il est important qu'il aille où il y a des déplacements. Les lignes de bus doivent être structurantes et rapides. La distance moyenne d'un arrêt de bus est de 300m. la proposition serait d'augmenter cette distance, il faut alors que les habitants s'habituent à marcher plus.

3- Le point proximité

Bernard LE BLÉ, Conseiller délégué à la Vie Associative fait un retour sur les fiches de proximité remplies lors du temps de rencontre en amont de l'assemblée de quartier.

Les thèmes qui ressortent sont les suivants :

- Les déjections canines
- Les jeux adressés aux enfants qui ont pu être enlevés
- La gêne occasionnée par des panneaux publicitaires
- Des problèmes de signalétiques
- Des nuisances sonores rue Zulio.

Questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle zone du Zulio et ses commerces engendrent des nuisances sonores et visuelles pour les riverains. - Une participante demande à toute l'assemblée (élus + participants) ce qu'ils pensent du nouveau rondpoint du Zulio. - Un comptage des voitures de la zone a-t'il été effectué depuis la fin des travaux ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus ont rencontré les différents directeurs des commerces de la zone. Les enseignes du Zulio seront réunies en mairie avec les élus pour faire le point sur les problèmes ou autres gênes occasionnées. - Les participants soulignent le résultat positif de cet équipement. Les élus précisent son coût de 500 000€ auquel le porteur de projet a participé à hauteur de 100 000€. Ils ajoutent que les riverains ont été concertés mais que l'usage permettra de faire les ajustements nécessaires. Mais déjà, une meilleure sécurité et une meilleure fluidité sont remarquées.
<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants du quartier de Keraliguen regrettent que les jeux et buts aient été enlevés et voudraient comprendre pourquoi. Une habitante précise qu'avec ses voisins, ils ont demandé, par une pétition, que certains jeux mal utilisés par des jeunes peu respectueux soient enlevés (nuisances sonores, jeux abimés et donc dangereux). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de sécurité de certains jeux (buts notamment) entraîne systématiquement leur enlèvement. Une carte des jeux est disponible sur le site de la Ville.
<ul style="list-style-type: none"> - Que va devenir le terrain de Keraliguen ? 	<ul style="list-style-type: none"> - 1/3 de la propriété est actuellement en vente. Ce terrain pourra faire l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) qui constitue l'une des pièces constitutives du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU).
<ul style="list-style-type: none"> - La présence des gens du voyage derrière Bellevue pose de nombreux problèmes sur le quartier : insalubrité importante (déjections humaines, détritrus ménagers...), menaces verbales, peur, tirs à la carabine (arbres, animaux) ... - Combien de temps peuvent-ils rester sur un territoire ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Il reste environ 50 caravanes sur les 150 arrivées mi-août. - Le Maire assure que plusieurs choses sont faites : <ol style="list-style-type: none"> 1- Demande au sous-préfet de les faire partir avant samedi 01 octobre. 2- Demande au Président de Lorient Agglomération (Norbert Métairie) d'organiser une rencontre entre le préfet et les maires des 25 communes de l'agglomération. 3- S'engage à aller sur place, accompagnée par le sous-préfet (s'il est disponible). - Les gens du voyage peuvent rester 15 jours maximum sur un territoire.

6

Madame Le Maire conclut la réunion en remerciant chaque participant et en présentant les dates à venir :

- Les assemblées de quartier Sud, Est et Ouest.
- Le retour sur la concertation Mandela le jeudi 13 octobre à 20h à la salle Delaune.
- Le vote final du budget participatif 2016 du 14 au 19 novembre.
- La réunion publique sur le budget et l'annonce des résultats finaux du Budget participatif le mardi 22 novembre à 18h, à Jean Vilar.